



Augmentation de capital AMI Assurances : Nouvelle étape et des nouveaux challenges

A l'occasion de l'ouverture des souscriptions à l'augmentation du capital de la compagnie AMI Assurances, une communication financière a été organisée au siège de l'assureur, en présence des actionnaires de référence, de membres du Conseil d'administration, d'analystes financiers et de journalistes de la place.

La communication a été présidée par Habib BEN HADJ KOUIDER et animée par le directeur général de la compagnie, Mohamed Skander NAIJA, et ce en présence des administrateurs de la société.

Dans son intervention, Habib Ben Hadj Kouider insistera sur les 5 points clés de la compagnie:

- Une histoire assumée
- Une augmentation du capital
- L'engagement de ses actionnaires de référence
- Le point d'inflexion de l'exercice 2020 avec un résultat positif
- Un plan de développement ambitieux.

Le président du Conseil d'Administration d'AMI Assurances, Badreddine OUALI, est intervenu par visioconférence interposée pour rappeler que "la compagnie a fait face à toutes les difficultés, mais nous avons apuré nos comptes et les premiers résultats sont là", et d'ajouter: "nous avons par la même occasion trouvée en la BNA notre véritable partenaire stratégique".

Il a tenu à remercier la direction et le personnel d'AMI Assurances pour tout le travail qui a été fait sous la direction de Mohamed Skander Naija, directeur général de la compagnie.

Le directeur général a présenté, dans son intervention, les réalisations de la compagnie au terme de l'année 2020 qui a été marquée par le retour aux bénéfices grâce à la baisse des charges de sinistres de 28%, imputable majoritairement aux



travaux d'amélioration de la qualité de portefeuille initiée depuis 2018. "Cette évolution positive du résultat net est imputable à la forte discipline de gestion des risques, à la rigueur opérationnelle et à l'optimisation des rendements des placements ».

Cette augmentation de capital, rappellera Mohamed Skander Naija, servira à:

- Renforcer les fonds propres de la compagnie
- Améliorer les ratios règlementaires
- Financer le plan de transformation.

Source : Webmanager Center